

La Lettre du *Cedre*

n° 18 - novembre 1996

Rédaction, informations : *Cedre*, Technopôle Brest-Iroise - B.P. 72 - 29280 PLOUZANE - FRANCE
Tél. : 02 98 49 12 66 - Fax : 02 98 49 64 46 - E-mail : cedre@ifremer.fr



Accident du *Fenes* (suite)

A l'issue du mois de novembre, les conditions météorologiques n'avaient toujours pas permis d'enlever l'épave, maintenant en 4 morceaux, de ce céréalier échoué depuis le 25 septembre sur l'île Lavezzi. En coordination avec la préfecture maritime, une réunion de concertation scientifique a été organisée par le *Cedre* le 14 novembre sur le problème de la pollution du site par le blé. Elle a conduit le 20 novembre à une réunion opérationnelle avec l'armateur, organisée par la préfecture maritime, qui a fixé les détails de l'enlèvement par suceuse et de la ré-immersion au large, aux frais de l'armateur. La barge et le remorqueur affectés à l'opération sont arrivés sur site le 28 novembre.

Echouement du *Frans Hals*

Le *Frans Hals*, chalutier-usine ukrainien de 103 m, s'est échoué devant Biarritz le 20 novembre, suite à une rupture de câble du remorqueur russe qui le conduisait à Bilbao pour ferrailage. Contractés par la préfecture maritime de l'Atlantique, les Abeilles SA ont rapidement vidé le navire des quelque 60 tonnes de soutes et huiles qu'il contenait, évitant toute pollution. Une tentative de déséchouement est programmée entre le 10 et le 12 décembre.

Exercices ANTIPOL 96

Deux exercices de lutte contre la pollution par hydrocarbures ont eu lieu en novembre : ANTIPOL "Manche", les 19 et 20 novembre, et ANTIPOL "Méditerranée", le 29 novembre. Ces exercices visent à tester le dispositif prévu par le plan POLMAR-Mer. En ce qui concerne l'exercice "Manche", qui s'est déroulé au large de Paimpol, les mauvaises conditions météorologiques n'ont pas permis de déployer l'ensemble des moyens initialement prévus ; l'opération de remorquage du pétrolier a pu cependant s'effectuer. Cet exercice en mer s'est doublé d'un exercice "POLMAR Terre" (cf. ci-après).

En ce qui concerne l'exercice "Méditerranée", qui s'est déroulé en rade d'Hyères, les opérations effectuées ont notamment consisté à remorquer et à alléger un navire citerne avec une pompe TK8. Les procédés d'échanges

d'informations avec les différents organismes impliqués dans le cadre du plan RAMOGEPOL ont été testés.

Exercice Polmar Terre dans les Côtes d'Armor

L'exercice POLMAR-Terre des Côtes d'Armor a été réalisé cette année en saisissant l'opportunité de l'exercice de la Marine Nationale ANTIPOL-Manche 96. Le scénario a été élaboré en coordination entre les préfectures maritimes et départementales, pour permettre à chacune la mise en application partielle de leur dispositif POLMAR-Mer ou Terre. L'exercice POLMAR-Terre a été articulé en deux parties, d'une part un exercice-papier mettant en jeu l'ensemble du dispositif organisationnel des services, d'autre part un exercice-terrain impliquant essentiellement la DDE et le SDIS 22. La volonté du préfet d'impliquer l'ensemble des services a conduit à un exercice-papier complet dont le retour d'expérience sera très intéressant à analyser. L'exercice-terrain, malgré une météo très défavorable, était inscrit dans ce cadre avec la mise en place de la moitié du barrage qui permettrait de protéger la rivière du Trieux en cas de marée noire. L'exercice-papier a été joué avec une pointe d'imprévu afin de tester les initiatives de conduite des opérations des divers intervenants, tant au niveau des cadres que de leurs services de soutien logistique ou de secrétariat. Il a intégré un test des dispositifs de circulation des informations et des transmissions interservices, ainsi qu'une participation active du pollueur lui-même à la mobilisation des moyens.

Stage de lutte contre la pollution en zone portuaire

Dans le cadre de la coopération franco-algérienne, le *Cedre* a tenu, du 18 au 22 novembre, sur sa zone d'expérimentation, un stage de formation à la lutte contre les pollutions accidentelles par hydrocarbures et produits chimiques en zone portuaire, sujet d'intérêt majeur pour les autorités algériennes, compte-tenu du nombre et de l'importance de leurs ports d'exportation pétrolière. Destiné à des responsables de la Marine Nationale, des ports, de l'industrie et de l'administration, le stage a rassemblé une dizaine de participants. L'enseignement était composé aux 3/5 de conférences théoriques et aux 2/5 de phases et exercices pratiques, avec déversement réel de pétrole.

Protection des prises d'eau de Buenos Aires

A la demande de la société Aguas Argentinas (AA), filiale de la Lyonnaise des Eaux, le *Cedre* a réalisé une mission d'expertise à Buenos Aires du 11 au 17 novembre, une pollution du littoral en juin 1996 ayant attiré l'attention sur les risques encourus du fait de l'implantation dans le Rio de la Plata de deux prises d'eau qui alimentent plus de 7 millions d'Argentins en eau potable. L'objet de la mission était d'étudier les modalités pratiques de protection des prises d'eau et de proposer des améliorations sur le plan organisationnel, notamment en termes de relations et de partage des tâches avec la préfecture navale, autorité responsable de la lutte contre les pollutions accidentelles des eaux tant marines que continentales. Une convention pourrait être prochainement passée entre Aguas Argentinas et la préfecture navale, à l'image des nombreuses conventions en vigueur entre la préfecture navale et les compagnies pétrolières, confiant à ces dernières l'acquisition de moyens antipollution et à la préfecture navale la charge de les mettre en oeuvre et de les entretenir. La qualité de l'accueil réservé par les plus haut responsables de la préfecture illustre l'intérêt apporté à cette expertise et laisse augurer d'une prochaine mission en France de représentants de la préfecture navale.

Sea Empress : pilote relaxé, réparations en cours

Nous vous avons annoncé (dans la Lettre du *Cedre* n°14) que la licence du pilote du *Sea Empress* avait été réduite à des navires de moins de 90 000 tonnes. La décision a été annulée le 12 novembre en appel. Par ailleurs, une note de la Lloyds' list du 29 novembre détaille l'historique et les caractéristiques du contrat de réparation du *Sea Empress*, emporté par *Hartland and Wolff Shiprepair and Marine Services* (Belfast). Signé le 22 août, après que 6 000 tonnes de pétrole et de fuel aient été retirées de la cale de radoub, le chantier devrait être achevé en avril 1997. Prévu pour utiliser 2 800 tonnes de tôles neuves, qu'il a fallu importer de Pologne pour tenir les délais, c'est le plus important chantier de réparation de l'histoire des échouements maritimes. L'article ne dit pas si le *Sea Empress* reprendra la mer sous le même nom ou, comme l'*Exxon Valdez*, sous une nouvelle identité.

Pollution du *Kriti Sea* : une amende et des arrestations

Le 9 août, pendant le déchargement du pétrolier *Kriti Sea*, au cours d'un violent orage, une rupture de flexible du terminal de la raffinerie d'Agioi Theodori (Grèce) avait causé un déversement de quelque 300 tonnes de brut. Le 6 novembre, 17 militants de Greenpeace ont été arrêtés par les forces de l'ordre alors qu'ils s'étaient enchaînés depuis la veille aux grilles de la raffinerie pour protester contre son manque de rigueur en matière de sécurité

environnementale. Accusés d'obstruction de service public, ils passeront en jugement en février prochain. Par ailleurs, le 13 novembre, le ministère de la marine marchande a infligé à la compagnie Motor Oil, propriétaire du navire, une amende de quelque 3,3 millions de F. Cette amende est indépendante de la garantie de 1,6 million de F. que la compagnie a dû verser pour que le navire puisse quitter le terminal.

Exxon Valdez : questions d'argent

Le 21 novembre, un jugement en appel a fixé que les pertes de clientèle alléguées par les pêcheurs professionnels après l'accident de l'*Exxon Valdez* n'étaient pas un dommage direct de la pollution et n'entraient pas dans le champ des indemnités possibles. C'est une décision importante pour Exxon, barrant la route à des demandes d'une ampleur considérable. Elle sera vraisemblablement étudiée avec soin par les juges écossais qui auront à se déterminer sur ce type de demandes dans le procès du *Braer*. Par ailleurs, le PDG d'Exxon a annoncé que le groupe et ses assureurs s'étaient entendus pour clore leur désaccord devant une cour de district du Texas pour une somme de 480 millions de \$. Avec les 300 millions de \$ déjà acquis en janvier 96, l'ensemble des versements que recevra Exxon de ses assureurs pour cet accident se fixe donc à 780 millions de \$, soit près de 4 milliards de F.

NRDA : 5 dossiers-guides de la NOAA sur Internet

La NOAA (*National Oceanic and Atmospheric Administration*) a rendu publics, le 19 novembre, 5 dossiers-guides concernant la mise en oeuvre des évaluations de dommages aux ressources naturelles (NRDA), basées sur les règles finales publiées par ses soins le 5 janvier 1996, dans le cadre de l'Oil Pollution Act (OPA 90). Ces documents concernent les phases de pré-évaluation, d'évaluation de l'impact, d'utilisation de modèles pour générer des formules de quantification des indemnités, de restauration primaire, de planification de la restauration. La NOAA souhaitant leur donner une large diffusion, ces documents sont accessibles au monde entier par Internet au site [http : //www.darcuw.gov/ opa.htm](http://www.darcuw.gov/opa.htm).

USA : pollution par huile de sardine à Monterey

L'*Oil Spill Intelligence Service Report* du 7 novembre contenait, dans ses nouvelles de dernière heure, une information que nous ne résistons pas à vous communiquer telle quelle. Un banc de sardines ayant pénétré dans le port de Monterey (Californie), pourchassé par des lions de mer, il s'est trouvé emprisonné dans la marina. 55 tonnes de sardines y ont péri par anoxie, créant une large nappe d'huile. Plusieurs dizaines d'oiseaux de mer qui s'y étaient englués ont dû être traités par une clinique spécialisée.